
Adresse de la société de Champigny-sur-Veude (Indre-et-Loire),
lors de la séance du 3 vendémiaire an III (24 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société de Champigny-sur-Veude (Indre-et-Loire), lors de la séance du 3 vendémiaire an III (24 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. pp. 10-11;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16412_t1_0010_0000_10

Fichier pdf généré le 07/10/2019

effrayés de ce que l'intrigue et le modérantisme relèvent la tête; ils jurent, par la fermeté de la Convention et par la valeur constante du peuple français, que la République triomphera de tous ses ennemis, punira leurs forfaits, et fera dresser partout des autels à la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Les administrateurs d'Avranches à la Convention nationale, le 23 fructidor an II*] (4)

Représentants,

Vous avez donné un grand exemple à l'univers, la vertu et la justice ont terrassé le crime et l'univers a respiré, mais l'intrigue et le modérantisme relèvent la tête et la justice sévère est restée à l'ordre du jour pour comprimer et anéantir les scélérats. Oui, représentants, elle doit rester à l'ordre du jour celle qui peut opposer une barrière insurmontable aux entreprises audacieuses de ces lâches qui se coalisent avec tous les tyrans, se couvrent du manteau du patriotisme pour favoriser leurs projets contrerévolutionnaires. Elle doit y rester pour ces hommes immoraux, rebut et fléaux de toutes les sociétés, ces intrigans de toute espèce qui ont besoin de s'agiter pour se donner de l'importance et faire croire qu'ils sont animés de l'enthousiasme et de la vertu, elle doit y rester pour ces fanatiques, ces modérés qui ne pouvant plus se réjouir de nos revers éprouvent des convulsions au récit de nos victoires. *Justice nationale*, pour qui réservez-vous la foudre? Qu'ils tremblent les égoïstes qui désirent un autre gouvernement que le gouvernement révolutionnaire, qu'ils tremblent les agitateurs, les intrigans, les vils esclaves qui prêchent le modérantisme et la paix pour commettre impunément tous les désordres, qu'ils tremblent ces continuateurs de la tyrannie qui ne font que changer de masque pour donner le change et tromper la surveillance des patriotes, qu'ils tremblent : la République à laquelle ils ne veulent pas qu'on croie existe et triomphe partout; en vain ils prodiguent l'or, les perfidies et les scélératesses, la République, nous en jurons par la vertu et la fermeté de la représentation nationale, par la valeur constante du peuple français, la République *une et indivisible* vengera tous les peuples, fera de tous les hommes libres une famille de frères, triomphera de tous ses ennemis, punira leurs forfaits et fera ériger partout des autels à la statue de la Liberté qu'elle a élevée sur une base inébranlable au milieu de la foudre et des orages.

Voilà, représentants, l'expression de nos cœurs, brulant d'amour pour la liberté que nous adorons : puissent ces sentimens que nous partageons avec nos administrés et tous les bons républicains, prouver notre attachement sincère à la Convention nationale, notre reconnaissance

sans bornes pour les bienfaiteurs du peuple, l'invariabilité des principes que nous professons : *secours et protection à tous les hommes libres : haine et mort à tous les tyrans.*

LEMOYNE, AUVRAY, SERVETRE, LEMAISTRE,
NIM, BIENVENU, SEMOVRE, DENIAMIR,
LEBOURSIER, *secrétaire.*

4

L'agent national du district de Vannes [Morbihan] transmet à la Convention nationale un trait de dévouement sublime, de la part d'une citoyenne tombée, avec son mari et un enfant qu'elle allaitait, au pouvoir des Chouans.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'Instruction publique (5).

5

Le conseil-général du district d'Aubusson, département de la Creuse, félicite la Convention nationale sur ses travaux, l'invite à rester à son poste jusqu'à la paix, et lui demande des grains pour sa subsistance.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de Commerce et approvisionnements (6).

6

La société populaire de Champigny témoigne son horreur pour l'assassinat du représentant du peuple Tallien, et demande l'exécution de la loi du 17 septembre relative aux gens suspects.

Mention honorable, insertion au bulletin (7).

[*La société populaire de Champigny-sur-Veude, département d'Indre-et-Loire à la Convention nationale, s. d.*] (8)

Citoyens représentants,

Une trame infernale vient donc encore d'être ourdie, il est donc vrai qu'on veut égorger les meilleurs amis du peuple, nous avons frémé d'horreur et notre sang s'est glacé d'effroi en apprenant l'assassinat du représentant du peuple Tallien! Veanceance, législateurs, que

(3) P.-V., XLVI, 44. *Bull.*, 13 vend. (suppl.).

(4) C 321, pl. 1344, p. 4.

(5) P.-V., XLVI, 44.

(6) P.-V., XLVI, 44-45. *Bull.*, 13 vend. (suppl.).

(7) P.-V., XLVI, 45.

(8) C 321, pl. 1349, p. 16.

ce cri terrible se fasse entendre de tous les coins de la République, qu'il porte partout la terreur et l'effroi dans l'âme de ceux qui voudroient imiter le monstre audacieux qui a osé porté une main sanguinaire contre un des plus chauds amis de la liberté, oui l'indignation est à son comble et il est temps que la massue nationale écrase tous les ennemis de la patrie, et chaque jour tant de bienfaits seront-ils récompensés par tant de perfidie, est-il vrai que l'espoir de l'aristocratie survivra encore impunément au supplice du tyran que vous avez abattu dans la nuit du 9 au 10 thermidor? Eh bien législateurs, nous voyons la source de tant de malheurs dans le système de modérantisme que l'on ne cesse de prêcher hautement, ce sont les ours, les contre révolutionnaires, les aristocrates qu'on a remis en liberté qui machinent contre les jours de nos députés. Législateurs, et nous aussi nous demandons que la loi du 17 septembre relative aux gens suspects soit strictement exécutée, que ce vœu de tous les sans-culottes ne soit pas sans effet ou bien il n'y a plus de sûreté pour les bons citoyens... que l'Être suprême qui veille à la destinée de la République française fasse bientôt découvrir le lâche assassin de Tallien pour que le monstre subisse la peine due à son crime. Vive à jamais la Convention nationale, et périssent les assassins.

Les membres composant la société populaire de Champigny-sur-Vecde

DEVAULIVERD, *président*,
OUVRARD, *secrétaire*.

7

La société populaire de Verneuil, département de l'Eure, fait éclater son indignation pour l'atteinte portée à la représentation nationale dans la personne de Tallien, invite la Convention à continuer ses travaux, et jure de mourir pour sa défense.

Mention honorable, insertion au bulletin (9).

[*La société populaire et républicaine de Verneuil à la Convention nationale, le 28 fructidor an II*] (10)

Citoyens Représentants,

Après les nombreuses victoires remportées par nos phalanges républicaines sur les tirans coalisés, et qui leur font perdre tout espoir de nous asservir à leurs passions, ainsi qu'ils s'y attendoient; après que le Catilina moderne vient d'expier le châtement que ses forfaits lui ont fait mériter, il se trouve encore des aristocrates assez lâches pour se servir de l'assassi-

nat, afin de contenter leur féroce ambition et se venger du mépris que leur porte les républicains. Les monstres! Cette sorte de vengeance est bien digne d'eux.

Comment! Tallien, ce digne représentant, qui s'est si bien montré l'ennemi de l'oppression, a failli être encore une de leurs victimes! Ah! Citoyens représentans, les citoyens de cette commune ne peuvent pas assez vous dépeindre avec quelle indignation ils ont appris ce malheureux événement, qui n'a fait qu'augmenter leur zèle et leur attachement à la représentation nationale, et resserrer leurs liens indissolubles pour la Convention qu'ils chérissent tous; mais cependant ils sont tranquils sur le sort de ce représentant, le Dieu tutélaire, qui protège les vertus républicaines, est là pour arrêter la faux tranchante qui pourroit couper le fil de ses jours.

Citoyens Représentants, continuez toujours avec la même fermeté, vos glorieux travaux qui ne tendent qu'au bien commun, et vous remplirez la tâche que vous vous êtes imposée. Comptez toujours sur nous pour être un de vos fermes apuis, et pour voler au premier signal, vous faire un rempart indomptable de leur corps.

Vive la République! Vive la Convention nationale! Périssent les traitres et les intriguans.

QUÉRU fils, *vice-président*. *Suivent 4 pages de signatures (le nombre des signataires est de 603).*

8

La garde nationale de Malestroit [Morbihan] félicite la Convention nationale d'avoir livré Robespierre et ses complices au glaive de la loi, et l'invite à achever le bonheur du peuple.

Mention honorable, insertion au bulletin (11).

[*La garde nationale de Malestroit à la Convention nationale, le 28 fructidor an II*] (12)

Citoyens Représentants,

Vous avez sauvé la patrie et nous avons applaudi au supplice des conspirateurs; recevez notre félicitation du grand caractère que vous avez déployé, pour déjouer et livrer au glaive vengeur des crimes, le traître Robespierre et ses infames complices.

Pères du peuple, achevez le grand œuvre, de son bonheur, et votre récompense sera, les bénédictions de vos concitoyens.

Les membres du conseil d'administration de la garde nationale,

BAIN, *commandant*, BENOIST, *capitaine*,
et 7 autres signatures.

(9) P.-V., XLVI, 45.

(10) C 321, pl. 1349, p. 17. *Bull.*, 6 vend. (suppl.).

(11) P.-V., XLVI, 45. *Bull.*, 13 vend. (suppl.).

(12) C 321, pl. 1349, p. 18.